

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°01 - juin 2001

Edito

Montagne : aventure et/ou compétition ?

Depuis que des hommes ont entrepris non seulement d'explorer les montagnes, mais aussi de parler de leurs exploits et donc de les comparer, la compétition a posé un problème aux pratiquants de la montagne. L'irruption récente dans leur domaine de valeurs propres aux sports de stade n'a fait qu'accroître leur perplexité, voire leur hostilité vis-à-vis de la compétition devenue LA valeur qui légitime aujourd'hui la pratique sportive. Ils constatent qu'elle a déjà suscité en montagne des dérives inquiétantes, et ils craignent qu'elle en apporte d'autres.

Sommaire

Compétition : impact sur les pratiques de la montagne et de l'alpinisme p.2 à 5

les sports et la compétition,
la demande de compétition,
activités physiques de pleine nature (APPN) et compétition

Propositions pour une montagne sportive et respectée p.6

Que l'on soit pour la compétition (elle a des vertus indubitables) ou contre elle (elle a ses fausses valeurs et ses zones d'ombre, comme le dopage ou un certain lien avec la violence sociale), elle est aujourd'hui un fait de société auquel il est difficile d'échapper. En elle-même, elle n'est pas à rejeter. Mais l'usage qui en est fait peut devenir néfaste.

L'OPMA n'a pas vocation à débattre du problème de la compétition dans sa généralité. Il s'en est tenu à une réflexion sur le rapport entre la compétition et les «activités physiques de pleine nature» (APPN) en montagne, la question étant de savoir quelle place peut avoir la compétition dans des domaines sportifs où elle n'est pas la pratique principale. En cherchant d'abord à «s'entendre sur les mots», cette réflexion permet d'éviter l'amalgame des pratiques et la confusion que l'usage des mêmes mots introduit dans les esprits.

La compétition et son impact sur les pratiques de la montagne et l'alpinisme

De même que l'on ne saurait admettre que tous les sports soient réglementés, encadrés ou exercés dans des lieux sécurisés, de même doit-on s'interroger sur l'idée que toutes les activités physiques, même en pleine nature, implique des compétitions.

1. Les sports et la compétition

a) Le sport et les sports

Le mot sport est aujourd'hui ambigu. Il désigne par définition une «activité physique exercée dans le sens du jeu, de la lutte et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de certaines règles». Mais si l'on privilégie la lutte, donc la rivalité entre les pratiquants, le sport se confond avec la compétition. Si au contraire on met l'accent sur l'effort physique et sur sa gratuité, on l'oppose alors à l'effort du travailleur et on retrouve le sens étymologique du mot *desport* : «amusement».

Le problème est que dans la plupart des sports, ces deux conceptions coexistent et souvent s'opposent. En fait, on a un continuum de sports caractérisés par leur faculté à concilier le sport-compétition et le sport-loisir.

b) Compétition et émulation

Depuis Pierre Alain et son livre «Alpinisme et Compétition», on sait que les sports de montagne n'échappent pas à l'esprit de compétition. Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot.

Pour distinguer les diverses formes de compétition, on a souvent fait la différence entre la compétition pure et l'émulation. Mais dans le domaine des APPN, c'est la relation avec le milieu d'activité qui permet le mieux de différencier les pratiques. Quand le milieu s'efface pour laisser place à une exacerbation de l'émulation, on franchit un seuil qui fait passer de la confrontation au milieu à la confrontation des personnes entre elles. On change alors radicalement la conception du sport et sa relation avec le milieu.

En deçà du seuil, la pratique sportive

fait une place éminente au milieu (montagne, mer, etc.). Elle ne va pas sans émulation, mais l'altérité du milieu rend conscient et respectueux de l'environnement naturel. Celui-ci donne au pratiquant la conscience de ne pas seulement exister dans une société, mais dans un monde plus large, global. Au-delà du seuil, on passe de l'émulation à la compétition. Les rivaux seuls se mettent à compter, le milieu n'est plus qu'un moyen, un objet exploitable et transformable. Il s'estompe et perd sa spécificité.

Dans toute aventure, il y a confrontation à un adversaire. Mais tout dépend de la nature de l'adversaire. Dans un premier cas, on est affronté au milieu ; dans un deuxième cas, on ne pense plus qu'aux rivaux auxquels on est opposé, et le milieu passe au second plan au point parfois que l'on en arrive à ne pas le respecter.

Toutefois, il est des situations où les choses sont moins claires et le seuil moins évident. Si les courses autour du monde à la voile, ou les rivalités dans l'ascension des sommets de huit mille mètres, sont clairement en deçà du seuil (le milieu est tel qu'il n'est pas envisageable de le transformer), dans les compétitions d'alpinisme ou de ski-alpinisme on ne sait pas toujours où se situe le seuil.

2 . La compétition, une demande sociale.

a) Les mécanismes de la compétition sportive.

Qu'est-ce qui aujourd'hui constitue la compétition ? Réponse : des organisateurs, des supports financiers, des compétiteurs, des spectateurs et des médias.

L'ordre de cette énumération peut surprendre car on pense souvent que le besoin de sport est généré par le besoin de ressourcement de notre société urbaine (vertus de l'effort physique), et qu'ainsi le compétiteur est à la base de la compétition, l'organisateur et le soutien financier n'étant que les moteurs de sa réalisation. Les mécanismes sont plus complexes. En fait la compétition est un spectacle

- que des puissances financières soutiennent; elle est un vecteur commercial si puissant que des intérêts financiers

considérables lui sont liés, et qu'elle permet à tous ses acteurs une promotion sans égal.

- *que des politiques*, du local au national, soutiennent aussi parce qu'elle leur permet d'établir des liens avec les spectateurs électeurs.

- *qui permet aux spectateurs* une communion de masse, et offre à des individus une reconnaissance sociale (renommée, gains) sans commune mesure avec les autres possibilités offertes par la société.

- *que des médias* utilisent, entretiennent et soutiennent.

- *que des dirigeants sportifs* organisent et promeuvent aussi parce que leur notoriété et leur situation professionnelle sont liées à l'existence de compétitions.

b) Qu'est-ce qui, dans la société, provoque la demande de compétitions ?

Le sport de compétition a toujours eu un statut ambigu : tout en affichant une noble ambition de neutralité idéologique (le sport pour le sport), il a presque toujours fait l'objet de récupérations qui infirment cette neutralité.

Apparu au XIXe siècle dans les sociétés occidentales en cours d'industrialisation, il a d'abord reflété la morale de l'aristocratie sociale de l'époque : fair-play, désintéressement, sérieux. Dès la fin du XIXe siècle (est-ce lié à la création du mouvement olympique vers 1894 ?), on a assisté à une utilisation du sport dans le champ politique pour célébrer la supériorité de la Nation ou pour exalter un régime totalitaire (Italie fasciste, Allemagne nazie, Russie soviétique ; aujourd'hui, Chine ou Corée du Nord). La dérive nationaliste se manifeste encore fortement de nos jours, particulièrement dans certains sports collectifs comme le football. Elle peut cependant concourir à de "bonnes causes", comme celle de l'intégration sociale et civique (cf. Noah, Benazzi, Zidane ou Desailly).

Toutefois, et surtout lorsque la vedette sportive est mise en avant au détriment du collectif, la récupération la plus manifeste se produit aujourd'hui non plus au profit du politique (dont les idéologies sont en perte de vitesse), mais au profit de l'économique. Avec la fin de l'Etat-Providence et le triomphe du néolibéralisme, dans les années 1970, l'Entreprise, mise à l'honneur, exploite habilement l'image du sport de compétition. Sa véritable finalité (faire des profits) se cache alors derrière une pseudo-finalité plus consensuelle, gagner. Il est significatif que les grands clubs sportifs soient dirigés (et achetés) par des hommes d'affaires qui s'en servent de tremplin public et de certificat de bonne conduite ou de compétence (Berlusconi et d'autres).

Mais les valeurs exaltées ne sont plus guère celles du fair-play d'antan ; elles sont plutôt liées à la volonté de vaincre. Les images montrées au public insistent certes sur l'aspect spectaculaire du geste sportif, mais aussi sur son caractère violent, dominateur, accompagnées de mimiques ou de propos emphatiques exaltant l'ego de la vedette. La compétition n'est plus émulation, mais élimination de l'autre.

En outre, la connivence du sport et de l'argent n'étant plus considérée comme honteuse, les triomphes du champion légitiment ses sursalaires prouvant qu'on s'en sort mieux en dominant les autres qu'en pratiquant la solidarité (syndicale, partisane, ou associative). Parallèlement, l'amateurisme est tourné en dérision, voire présenté comme de l'incompétence. Le vrai champion est obligatoirement un professionnel et un gagnant. L'athlète a une fonction majeure d'ordre social en offrant un divertissement (le sport-spectacle) et en légitimant, même aux yeux des perdants, le système qui organise le triomphe des uns et la défaite des autres. On peut presque considérer que la compétition sportive est devenue une caution idéologique de l'économie de marché.

c) Le rôle des institutions sportives dans le développement de la compétition.

Admettre que ce n'est plus le compétiteur qui crée la compétition n'implique pas que son rôle soit négligeable. Il n'y aurait pas de compétition sans compétiteurs ! Mais les conditions d'organisation des compétitions, sont toujours plus complexes et conduisent à ne plus donner au compétiteur la place centrale qu'il devrait avoir. Comment se fait ce glissement vers l'institutionnalisation de la compétition ?

Un récent sondage des licenciés d'une fédération dans laquelle coexistent des compétitions et des activités de loisir montre que la base ne demande ni plus ni moins de compétition, et que majoritairement elle souhaite qu'on s'intéresse davantage aux pratiques de loisir, à l'environnement, à la défense des sites naturels. Or les échelons supérieurs de cette fédération consacrent une majeure partie de leurs efforts à la compétition, et les comités sportifs s'intéressent plus au haut niveau qu'à l'animation des activités de loisir à la base. Cette dérive est en partie imputable au mécanisme d'élection des responsables grâce auquel, à quelques exceptions près, le souci de la réussite

l'emporte sur le dévouement, l'ambition sur la compétence. Il est évident que la compétition apporte un plus grand profit symbolique, sinon financier, que le dévouement bénévole à la base.

À cette pression institutionnelle, s'ajoutent d'autres données telles que :

- la pression du Ministère qui attribue des subventions à travers un «contrat d'objectifs» faisant d'abord et surtout référence au haut niveau et à la compétition ;

- la recherche d'une réussite professionnelle des fonctionnaires mis à disposition des fédérations par le ministère de la Jeunesse et des Sports ;

- les besoins financiers qui poussent une fédération à faire appel aux sponsors, lesquels ne sponsorisent logiquement que ce qui est médiatique et donc de haut niveau ou compétitif ;

- la focalisation de l'attention et des moyens sur les champions et sur ce que l'on appelle le «haut niveau». Elle a un effet pervers paradoxal car, en misant tout sur le haut niveau, on dépouille les niveaux moindres, alors même qu'il est admis par tous que le haut niveau ne peut émerger que de la base où coexistent le loisir et diverses formes d'émulation (compétitions, matchs).

définit les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement.

Comment une fédération sportive regroupant les pratiquants d'un sport qui ne fait pas ou peu de place à la compétition, peut-elle à la fois s'en tenir à la loi pour bénéficier d'une «délégation», et en même temps conserver l'esprit de sa pratique ? Le fonctionnement d'une telle fédération peut-il obéir aux mêmes règles que celles qui régissent les fédérations concernées par les compétitions ? Elle sera tentée de chercher à s'adapter aux exigences de l'administration, en organisant des sortes de compétitions alliant la technique et la connaissance de l'environnement. Mais de telles pratiques ne seront jamais au centre des préoccupations des licenciés qui préfèrent vivre un «sport d'utilité ludique» privilégiant la détente, le défoulement, la santé, même s'ils n'échappent pas toujours à des comportements de «consommation du spectaculaire».

De manière plus générale, dans le cas des APPN de montagne, pourra-t-on éviter le risque que cette dernière devienne une montagne «stade» après la montagne «terrain de jeux», un simple support physique d'activités sans rapport avec le milieu, et donc sans rapport avec l'aventure ?

b) La compétition dénature-t-elle les activités physiques en montagne ?

La question se pose quand l'utilisation médiatique et commerciale des sports de montagne pousse à mettre l'accent sur les champions et les performances mesurables, en masquant la découverte du milieu montagnard, l'aventure possible à la mesure de chacun.

Pour la plupart, le besoin d'aventure tient une grande place à la fois dans l'imaginaire et dans la pratique de la montagne. Celle-ci non seulement offre des espaces inhabituels ou inconnus à découvrir, mais donne aussi la possibilité de se mettre soi-même à l'épreuve dans des conditions plus riches que celles de la compétition. Pratiquer la montagne, à quelque niveau que ce soit, comporte l'acceptation d'une part d'aventure, même quand une certaine émulation stimule les acteurs. Mais quand l'aventure est refusée (par crainte du moindre risque comme dans les parcs dits d'aventure) ou qu'elle se raréfie (par balisage et réglementation), la compétition devient un produit de substitution qui, même s'il peut faire illusion, soumet la montagne à une triple réduction : réduction de l'espace à un site aménagé, de l'ascension à un parcours équipé, de l'aventure à une compétition.

3- Les APPN et la compétition.

a) La compétition a-t-elle un sens dans les APPN ?

Dans certaines activités physiques de pleine nature comme la randonnée pédestre ou la spéléologie, la compétition au sens strict du terme n'a que peu de place et certains la regardent même comme antinomique à la pratique. Dans ces domaines, les activités sportives paraissent socialement ambiguës, la loi les reconnaît mal et elles se reconnaissent mal dans la loi.

En effet, la loi du 6 juillet 2000 modifiant la loi de 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, stipule que «dans chaque discipline sportive, une seule fédération agréée reçoit délégation du ministère *pour organiser les compétitions sportives.*» Dans le cadre de cette délégation, la fédération édicte les règles techniques propres à sa discipline et les règlements relatifs à l'organisation de manifestations ouvertes à ses licenciés. Elle

Pour que l'aventure reste possible, il faut revenir à la situation où des individus sont personnellement confrontés à un milieu plus ou moins hostile. La reconnaissance sociale des performances peut alors aller de pair avec une aventure. Le «Cristal» créé par le comité de l'Himalaya de la FFME pour désigner des champions, ou le «Piolet d'or» qui distingue des réussites exceptionnelles, sont des équivalents de titres sportifs. Ils permettent la reconnaissance de performances par le biais d'un processus aussi techniquement objectif que possible, mais différent de la compétition sportive proprement dite.

c) Les adrets et les ubacs de la compétition dans les sports de montagne

En montagne comme ailleurs, la compétition a des aspects positifs. Compte tenu de sa place actuelle dans notre société et de son pouvoir de promotion du sport (valeur de l'effort, respect de l'autre), elle peut être aujourd'hui l'une des portes d'accès à la montagne. Elle constitue également un puissant facteur de progrès pour les techniques sportives et les matériels. Mais elle donne aussi lieu à des dérives redoutables.

- Le premier danger est de voir les pratiques sportives de montagne «contaminées» par les effets pervers bien connus de la compétition. Les mécanismes économiques poussent à des surenchères incessantes sur les performances et les financements, et donc au dopage, aussi bien au niveau des pratiquants (dopage chimique) qu'au niveau des institutions («dopage à la compétition» des fédérations). Les compétitions, en enfermant les institutions dans les contraintes du sponsoring et des subventions, les poussent à se servir du sport plus qu'à le servir.

- En charriant une logique d'élimination des plus faibles, la compétition introduit un élitisme faisant de la performance un gage de supériorité sociale. Dans les sports de montagne les pratiques opèrent une forme de sélection qui n'est pas exclusion. Chacun peut y trouver sa place.

- La compétition, en véhiculant l'idée d'une montagne réduite à un espace de jeu, conduit à sa transformation et à sa fragmentation en multiples terrains d'activités. En même temps elle conduit à la création de

disciplines sportives distinctes correspondant à ce morcellement, même lorsque l'activité ne se prête pas à la compétition (voir la raquette à neige par exemple !).

- La «délégation ministérielle» qui est accordée aux fédérations pour l'organisation des compétitions et qui est prise en considération pour l'attribution de moyens correspondants, ne paraît pas avoir été imaginée en dehors du contexte de la compétition. Donnée à une fédération a priori «non-compétition», elle conduit de fait à donner un pouvoir exorbitant. Dans des domaines d'activité autres que la compétition, cette fédération va avoir tendance à se donner une «exclusivité de pouvoir» contestable, et à appliquer à des pratiques non-compétitives des méthodes propres à la compétition.

- L'introduction de la compétition dans les APPN ne pourra que fausser l'image de la montagne et de ses pratiques sportives dans le grand public et auprès des pouvoirs publics. En amenant à faire l'amalgame entre les «vrais aventuriers» et les compétiteurs de haut niveau (voir le ski-alpinisme), entre la montagne et les stades, elle accentuera l'illusion, déjà largement répandue par les sports d'hiver, que les milieux naturels comme la montagne peuvent être sécurisés et fréquentés sans autres compétences que celles de la technique du sport pratiqué.

- Enfin, on ne saurait trop attirer l'attention sur les effets socialement pervers d'une récupération économique, politique ou idéologique des sports et des sportifs, faisant de la compétition le levier d'une action publique. Sauvegarder l'autonomie des activités physiques de pleine nature, en montagne notamment, est une affaire d'intérêt général dont la responsabilité incombe d'abord à ceux qui les pratiquent.

Le contenu de cette lettre suscite des réactions de votre part ? Ne les gardez pas pour vous ! Elles nous intéressent, pensez à nous les envoyer.

La lettre de l'OPMA
n° 01 Juin 2001 – 25FF
paraît 4 fois par an
ISSN : en cours
Directeur de publication : B. Amy
Imprimé par nos soins

